LA SECTION HORLOGERIE DE L'ECOLE PRATIQUE DE MOREZ

Association horlogerie comtoise : www.horlogerie-comtoise.fr

Conférence donnée à la mairie de Morez le samedi 30 novembre 2013

Marie-Paule Renaud

Pour clore cette année de commémoration des 80 ans des bâtiments actuels du lycée Victor-Bérard, et à Besançon du lycée Jules-Haag, nous vous proposons quelques aperçus complémentaires … en se souvenant que l'école professionnelle de Morez fut à l'origine une école d'horlogerie (comme celle de Besançon, d'ailleurs), qu'elle fut le fruit d'une gestation douloureuse, et l'héritière d'une tra-

dition multiséculaire, sous d'autres formes, de savoir et d'enseignement technique. Ce sont ces trois aspects que nous développerons.

L'enseignement technique avant le 19e siècle

En 1884, Ernest Girod publia dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura un « essai historique sur les écoles de Morez » affirmant qu'autrefois, « tout était misère et ténèbres ». C'est tout à fait faux.

Tous les historiens qui ont étudié cette question ont constaté pour l'est de la France, et en particulier dans nos montagnes, au moins depuis le 18e siècle, un taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne nationale, et encore ce taux est-il établi en calculant le pourcentage d'habitants sachant signer, ce qui n'est pas un très bon indice, car beaucoup de paysans ne savaient pas écrire, mais savaient lire, et quand on sait lire, on peut s'instruire.

L'école n'était pas obligatoire (elle ne le sera qu'à la fin du 19e siècle avec Jules Ferry), mais par l'enseignement du catéchisme, avant la Révolution, les enfants, garçons et filles, apprenaient tôt à lire. Une preuve en est dans le succès du colportage qui répandait dans les campagnes almanachs et petits livres de prières vendus quelques centimes, depuis la Renaissance. Le premier almanach qui fut imprimé à Besançon date de 1682, mais déjà en 1551, soit un siècle plus tôt, le parlement de Dole réglementait la diffusion de cette littérature[1].

Voici deux contrats d'apprentissage passés devant maître Lamy à la fin du 18e siècle[2].

L'un est signé entre Pierre Claude Malfroy, tréfileur, qui confie sa fille âgée de 20 ans à Jean-Louis Reymondot, maître émailleur, pour lui apprendre le métier d'émailleur pendant trois années. Suivent les conditions particulières : l'élève est logée, blan-

[1] Michel Vernus, *Pourquoi le* Messager *boitait-il ou l'histoire d'un almanach fameux*, Alan Sutton, 1995, p.37-38.
[2] AD Jura 4E 59/450.

chie et nourrie par l'artisan qui lui fournira les meubles et outils servant à la profession ; le père, qui doit assurer l'entretien des vêtements, recevra 18 livres par an. Mais il devra verser une pénalité si l'élève quitte l'atelier pour rejoindre un autre émailleur.

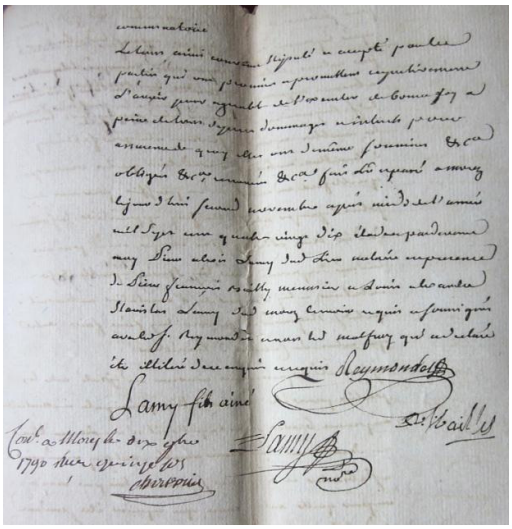

Le document est signé, outre le notaire Lamy, par les témoins François Mailly, menuisier, et Alexandre Lamy fils aîné. Le père qui se déclare illettré, n'a pas signé, ni la jeune fille.

L'autre contrat concerne Claude Romand-Pillet des Frasses qui confie son fils de 12 ans à Jacques-Philippe Malfroy, horloger et pendulier, pour lui enseigner la profession d'horloger pendant cinq années.

Les signatures apposées à la fin du document sont celles du fils Jacques-Philippe Romand, signature soignée, ainsi que celle de JP Malfroy, l'horloger, la signature du père qui a déclaré être illettré est malhabile, également celle de Mailly le Jeune, témoin.

Remontons plus loin dans le temps.

Dès les années 500, c'est-à-dire à la fondation de l'abbaye de Saint-Claude, les moines bénédictins ouvrirent des petites écoles aussi bien à Saint-Claude que dans les prieurés de la montagne jusque et y compris Romainmôtier[3]. Aux verrières de la cathédrale de Saint-Claude, deux médaillons illustrent ce fait : sur le premier, on voit saint Oyend enseignant aux petits garçons de Saint-Claude ; sur le deuxième, le même remet son école à son successeur, saint Viventiole qui sera nommé archevêque de Lyon en 517. On voit ce dernier installé devant un tour. Par un document d'époque, nous savons qu'il pratiquait la menuiserie. Les monastères enseignaient pendant trois ans lecture, écriture, grammaire et rhétorique, puis pendant quatre ans astronomie, géométrie, musique et arts appliqués.

Notons que lettres et sciences ne sont pas séparées comme de nos jours. Cette éducation humaniste se poursuit au XVIe siècle avec les collèges jésuites dont l'un des plus prestigieux fut celui de Dole qui a vu passer bien des générations de futurs horlogers et lunetiers.

En 1683, l'année même où les frères Mayet fabriquent à Morbier leur première horloge de clocher avec pendule balancier, les jésuites commandent une telle horloge et installent dans la cour de leur école cinq cadrans solaires qui donnent l'heure de toutes les grandes villes du monde. Ce

[3] J.P. Tuscher et R. Junod, Histoire de Romainmôtier, Morges, Cabedita, 1988, p.37.

sont des jésuites qui, accueillis à bras ouverts par l'empereur de Chine, y diffusèrent leurs connaissances en calcul et astronomie dès 1583[4].

Chaque cadran illustre une des matières enseignées :

Le cadran « Mathématique » fait un rapprochement intéressant entre horlogerie et optique. Il est décrit comme *« une portion d'horloge astronomique appliquée à un globe terrestre avec les arcs des signes, et terminée en haut par une ligne horizontale qui passe par le pied d'un style droit, qui marque par sa pointe* ».[5] On a représenté aux quatre coins en autant de cartouches les principales parties de la mathématique qui sont la géométrie, la statique, l'otique et l'astronomie par des instruments propres de ces sciences ».

Les écoles n'ont pas l'apanage de l'enseignement scientifique. Du modeste artisan jusqu'au savant, la formation technique se transmet d'abord de père en fils et dans l'atelier familial.

Toutefois, de nombreux érudits, membres d'académies provinciales, propriétaires de bibliothèques qu'ils ouvrent à un public choisi, ont parfois formé des horlogers comme Antide Janvier. D'abord élève de son père, il fut formé par l'abbé Tournier (1690-1768), inventeur lui-même d'une horloge astronomique ; l'élève conçut à l'âge de 15 ans une sphère mouvante récompensée par l'Académie de Besançon. Il présenta ensuite un grand planétaire au roi Louis XV en 1773.

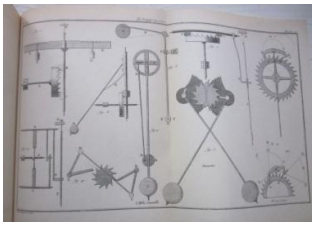

Les frères Mayet ne sont pas partis montrer leur horloge comtoise au roi ni à l'empereur de Chine ! Mais ils correspondent avec le savant Antoine Thiout, horloger du duc d'Orléans, qui publie dans son *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique* l'échappement Mayet en 1741.

Une autre preuve, s'il en est besoin, de l'excellent niveau technique des habitants de la montagne est le nombre élevé, jusqu'à la Première Guerre mondiale, des brevets, aussi bien en lunetterie qu'en horlogerie.

La première école d'horlogerie du Jura, Lons-le-Saunier, 1839-1848

Morez compte 540 élèves scolarisés en 1850 d'après Ernest Girod. L'orientation technique de l'enseignement primaire se décèle dans la nature des livres commandés par la ville : géométrie, arithmétique, industries et arts, langues et matériel de dessin.

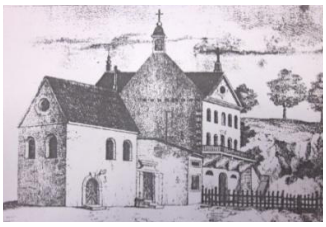

Mais c'est à Lons-le-Saunier que fut créée la première école d'horlogerie par l'abbé Malfroy de Morez en 1839, car l'évêché mettait à sa disposition un modeste bâtiment et un grand terrain situés sur la côte de Montciel. Il s'agit de l'ancien ermitage de Notre-Dame, vendu à la Révolution et racheté depuis peu par le diocèse. L'abbé Malfroy y installe un orphelinat de garçons qu'il

[4] A. Dary, B. Gaulard, *Jean-Denis Attiret, un Dolois du XVIIIe siècle à la cour de l'empereur de Chine*, musée des Beaux-Arts de Dole, 2004.
[5] Archives municipales de Dole, 17 MS M 11.

forme à l'horlogerie. Il crée aussi une confrérie de dames qui collecte dans les environs les subsides nécessaires à l'équipement des dortoirs et ateliers, tandis que lui-même vend en ville les objets fabriqués par ses élèves. Mais pendant la révolution de 1848, des individus montent de la ville saccager les ateliers qui ne seront pas reconstruits[6].

L'initiative de l'abbé Malfroy n'est pas isolée. Le maire de Morteau demanda en 1835 au préfet du Doubs l'autorisation de créer une école pratique d'horlogerie. Les douanes refusèrent, craignant une augmentation de la contrebande. Le préfet passant outre cette opposition, l'école vit le jour en 1836, avec 8 élèves garçons et deux filles.

À Besançon, l'abbé Faivre, aumônier des Carmes de Battant, créa en 1844 un atelier d'apprentissage de l'horlogerie de la montre avec 45 élèves[7].

Toutes ces écoles disparurent après la révolution de 1848, soit victimes directes des événements politiques, soit victimes de la crise économique qui s'en suivit.

La première école d'horlogerie à Morez, 1854-1861

En effet, la dépression économique engendrée par la révolution de 1848 fut sérieuse. Le chômage apparut dans le canton. On a pu alors douter de l'avenir de l'horlogerie qui va malgré tout poursuivre sa progression.

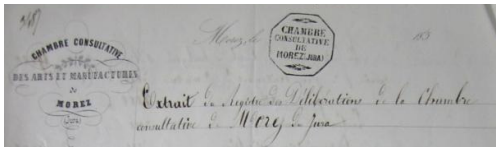

Certains songent néanmoins à diversifier cette production vers l'horlogerie de petit volume dont la région n'a pourtant pas la tradition. La Chambre consultative des arts et manufactures de Morez, présidée par Lucien Jacquemin, négociant, établit le 19 mai 1854 un constat et un projet original qui sera approuvé par le maire, Aimé Lamy[8] :

« La grosse horlogerie, dit-il, *connue sous le nom d'horlogerie comtoise, est, sans contredit, la principale industrie des montagnes du Jura. Elle a son centre à Morez, et elle fait vivre une population de 20 à 25 mille âmes répandues dans les diverses communes des cantons de Morez, Saint-Laurent, les Planches et Mouthe.*

« Par sa bonne qualité, et le bas prix auquel elle est parvenue, par une intelligente division de la main d'œuvre, cette fabrication a pris un développement dont on la croyait à peine susceptible ; mais son accroissement ne saurait être illimité ; son peu de variété, son volume et son poids s'opposent à ce qu'elle puisse devenir l'objet d'une exportation suivie et lointaine. Il faut donc s'attendre, dans un avenir plus ou moins éloigné, soit par exubérance de produits, soit par la fermeture, même accidentelle, des lieux d'écoulement, à voir surgir des crises fâcheuses, qui plongeraient dans la misère une population considérable, et qui sera d'autant plus malheureuse qu'elle habite

[6] Archives du grand séminaire de Lons-le-Saunier.
[7] François Henriot, *L'école d'horlogerie de Morteau. Témoignages et souvenirs*, 1998, p.15-16.

[8] AD Jura M 3 268.

un sol ingrat et stérile, couvert de neige pendant six mois de l'année. »

Le rapport ne voulant omettre aucun argument susceptible de séduire la population autant que les investisseurs potentiels, ajoute :

« […] *La nouvelle industrie, absorbant par l'espoir d'un gain plus élevé la portion la plus habile de la jeunesse, diminuera d'autant la production de l'ancienne fabrication. Par-là, elle arrêtera l'avilissement incessant de la main d'œuvre, et en prenant du développement, elle finira par relever le taux moyen des salaires, aujourd'hui de 2 F, à 3 et 4 F, moyenne de la journée horlogère en Suisse.*

« Elle permettra aux jeunes gens de s'expatrier et d'aller exercer leur profession partout où ils jugeront convenable, imitant en cela nos voisins que l'on trouve établis partout dans les villes étrangères de quelqu'importance. »

Prévenant l'inquiétude possible des parents, le rapport précise en conclusion qu'il « […] *Il ne s'agit pas d'organiser une industrie en réunissant dans un même local une proportion nombreuse de l'un et l'autre sexe, réunion aussi nuisible à la santé qu'à la morale. Il s'agit au contraire d'une industrie destinée à se propager non seulement dans chaque commune, dans chaque hameau, mais dans chaque maison et chaque famille ; pères, mères, femmes et enfants pourront s'adonner à un travail lucratif et peu fatigant*. »

Le projet étant approuvé en préfecture, la ville donne tous pouvoirs à la Chambre consultative pour réunir les fonds et administrer la future école. Les membres en sont Bailly-Comte, Girod, Bonnefoy, Bourgeois, Lamy-Joz, Romanet et Chavin.[9]

« *Tout le monde ayant compris les immenses avantages qu'il y aurait de l'importation de la fabrication de la montre dans ce pays* », écrit le président Jacquemin en septembre 1854, il annonce que la ville s'est engagée à donner annuellement une subvention de 2 000 F par an pendant cinq ans, qu'une souscription auprès des particuliers a produit 3 000 F à verser chaque année pendant trois ans, et que le Conseil général du Jura a voté à l'unanimité une subvention annuelle de 1 000 F[10].

Les souscripteurs sont au nombre de 33 :

- Deux rentiers, Alphonse et Charles Jobez,
- Un pharmacien, Albert Poncelet,
- Un débitant de tabacs, Pierre Grand
- Un fabricant de pointes de Paris, Valère Bonnefoy,
- Un marchand de vins, Aimé Morel,
- Le juge de paix Auguste Malfroy,
- Le percepteur Albain Pidoux
- Deux émailleurs, Jean Romand et Casimir Morel
- Les autres se déclarant négociants, sans autre précision : Bailly-Comte père et fils, Emmanuel Beaud, Aimé Bénier, Henri Bonnefoy-Combey, Aimé et Clément Bourgeois, Aimé Chavin, Charles Clément, Honoré Cochet, Victor Dumont fils, Emmanuel Girod, Lucien Jacquemin, Félix Lamy, Lamy frères, Jean Lamy-Joz, Lamy-Lacroix, Adolphe Lizon, Auguste Michaud, Camille Morel, Renaud père et fils, Reydor

[9] Albert Odobey, inspecteur départemental de l'enseignement technique, « Pour servir à l'histoire de l'école nationale professionnelle Victor-Bérard de Morez. Extraits des registres des délibérations du conseil municipal de Morez », manuscrit. Tous les extraits des délibérations cités dans le texte sont tirés de ce manuscrit.

[10] AD Jura M 3 268.

frères et Colin, Jean Reydor et fils, Pharamond et Raymond Romanet.

L'école, située dans la maison commune antérieure à l'hôtel de ville actuel, ouvre sous la direction de Victorien Bousset, en octobre 1854 avec 17 élèves venus du canton pour une formation de 18 mois, plus une année supplémentaire à confectionner un ouvrage qui leur appartiendra, soit en tout deux ans et neuf mois[11]. Les effectifs progressent les années suivantes. Mais où seront embauchés les jeunes ouvriers qui sortent de l'école ?

Une fabrique de montres sous forme de société en commandite est constituée le 15 mai 1856, sous la direction principale d'Émile Bailly-Comte qui dirige depuis les années 1840 l'entreprise familiale de fabrique d'horloges d'édifice (il souscrit 20 actions de 500 F) et Aimé Lamy, maire de 1852 à 1870, et associé à Élie Lacroix dans l'entreprise de lunetterie-horlogerie-orfèvrerie «Lamy-Lacroix », qui participe à hauteur de 30 actions de 500 F.

Les autres souscripteurs sont :
Léon-Clément Bourgeois, négociant (14 actions),
Lucien Jacquemin, négociant (12 actions),
Emmanuel Girod, négociant (10 actions),
Aimé-Martin Bourgeois, négociant (10 actions),
Maurice Bonnefoy-Combey fils, commissionnaire de roulage (10 actions),
Auguste Lhomme, banquier (10 actions),
Pharamond Romanet, négociant (8 actions),
Lucien Delphin Bonnefoy, propriétaire ancien négociant (8 actions),
Camille Morel, négociant (6 actions),
Adolphe Fournier, négociant agissant au nom de la maison Fournier Dumont et fils dont il est l'un des associés gérants (3 actions),
Hippolyte Lamy-Joz, négociant, agissant au nom de la maison de commerce Lamy-Joz frères (2 actions),
François-Désiré Reydor, négociant,
Aimé Fontanez, limonadier (1 action).[12]

Émile Bailly-Comte est nommé directeur gérant par les actionnaires. La maison ainsi constituée sera dénommée « Bailly-Comte et Cie », Émile Bailly-Comte ayant seul la gestion et la signature tandis que la surveillance des opérations sera exercée par une commission de cinq membres élus par les actionnaires à chaque assemblée générale. On compte rassembler un capital de 600 000 F.

Bien que Morez soit capitale française dans ses deux spécialités, la fabrication d'horloges de gros volume avec plus de 100 000 pièces par an et la lunette avec un million de montures par an, la ville pourra-t-elle affronter le mastodonte qu'est Besançon dont les 150 fabricants et les 4 000 ouvriers à domicile assurent alors 80% de la production mondiale de montres ?

Eh bien, non ! Les difficultés financières s'amoncellent, des dissensions apparaissent. Les souscripteurs particuliers ne sont plus que douze, quatre ans plus tard. Charles Jobez, membre du Conseil général du Jura, tire la sonnette d'alarme auprès du préfet en lui écrivant le 18 août 1860 :

« *L'école d'horlogerie de Morez vient de subir une transformation nécessitée par la réduction des allocations qui la soutenaient. L'Etat qui, à l'origine, avait accordé*

[11] Jean-Marc Olivier, « L'école d'horlogerie en petit de Morez (1855-1862). Histoire d'un échec », *Travaux 1994* Société d'émulation du Jura 1996, p.141-152.

[12] AD Jura U 198.

une subvention à l'école d'horlogerie a cessé de la lui fournir.

« L'annuité de 1 550 F fournie pour un nombre déterminé d'années par 12 souscripteurs de Morez est arrivée à son terme et nous n'en pouvons plus espérer le renouvellement. Enfin la subvention […] du Conseil général a été réduite à 1 000 F.

« La commission administrative de l'école d'horlogerie pénétrée de la nécessité d'opérer une réforme, a réduit le nombre des professeurs de deux à un, mais il nous parait très à craindre qu'en présence de l'énorme diminution des ressources, cette mesure ne suffise pas pour maintenir l'équilibre du budget. »

Charles Jobez ajoute ensuite :

« *Si les fondateurs de cette institution ont été secondés dans le principe par l'État et toujours jusqu'ici par la généreuse libéralité du conseil général, ils n'ont de leur côté épargné ni les soins les plus persévérants, ni les sacrifices pécuniaires pour arriver au but qu'ils s'étaient proposés, la formation d'un noyau d'ouvriers d'élite fabricants de montres. […]*

Ce n'était pas tant d'avoir formé dans le pays un noyau de jeunes ouvriers capables de fabriquer les principales parties de la montre, il fallait encore monter une fabrique pour occuper les ouvriers, les compléter en attirant du dehors de Morez d'autres ouvriers spéciaux, tels que les planteurs d'échappement, monteurs de boîtes, doreurs, guillocheurs, etc., il fallait choisir, créer un outillage spécial, fabriquer les montres bien et à un prix modéré, trouver des débouchés profitables.

Charles Jobez poursuit :

« Cette entreprise bien autrement difficile que ne l'était l'établissement de l'école d'horlogerie, cette entreprise qui devait couronner la combinaison féconde qu'avaient en vue les premiers fondateurs de cette école, a été tentée, suivie avec persévérance pendant quelques années et malgré toutes les épreuves inséparables de créations de ce genre et dont elle n'a pas été exempte, elle aboutira, nous en sommes profondément convaincus, au but à l'établissement définitif dans nos montagnes d'une nouvelle, d'une grande et féconde industrie. »

Charles Jobez expose ensuite au préfet comment s'est constituée la société industrielle chargée de cette fabrication :

« *Quelques mois après l'ouverture de l'école d'horlogerie, une société en commandite pour la fabrication de la montre s'est formée à Morez. Cette société a réuni un capital de 117 mille francs ; [elle] a appelé à Morez par des primes élevées, des ouvriers étrangers, a monté des outils et machines de précision, a fabriqué et vendu quelques milliers de montres de bonne qualité, mais elle a payé cher les résultats si considérables déjà pour le pays. Au lieu de se laisser abattre par les pertes considérables occasionnées tant par les sacrifices indispensables à la fondation de toute industrie entièrement nouvelle que par une baisse considérable dans la valeur des montres, et peut-être aussi par l'inexpérience résultant de la nouveauté de l'entreprise, au lieu de se dissoudre avec scandale au milieu de querelles stériles et de procès ruineux, la société constituée pour la fabrication de la montre à Morez*

poursuit imperturbablement son but à travers tous les obstacles.

« […] Un nouvel administrateur a été installé en remplacement du premier qui avait donné sa démission, les frais généraux ont été largement réduits et l'administration de la société simplifiée.

Charles Jobez termine son propos en rappelant la responsabilité de l'État au regard des sacrifices consentis, tout en exprimant l'espoir de voir verser de nouvelles subventions.

Hélas, le capital souscrit en 1860 n'est que de 117 000 F. En vain, un effort supplémentaire a été demandé aux actionnaires. Émile Bailly-Comte a démissionné, remplacé par Charles Laethier.

La fabrique de montres est dissoute le 11 juillet 1863. « Lamy-Lacroix » vend des montres Laethier jusqu'en 1888, ainsi que Joseph-Antoine Redier à Paris, la production étant estimée en 1862-63 à 900 montres[13]. Quelques maisons continueront à vendre des montres de Besançon, comme Charles Girod et Henri Jacquemin qui créent en 1875 une société en nom collectif[14], ou le négociant Bousset à Morbier[15].

Cette aventure malheureuse a fait au moins une victime en la personne d'Emile Bailly-Comte qui connut des difficultés financières récurrentes. Sa fabrique fait faillite en 1888. Les autres fabricants d'horloges d'édifice, Louis-Delphin Odobey-Cadet, Paul Odobey Fils, Prost Frères et Cretin L'Ange, agissant solidairement, ont surenchéri à valeur de 11 000 F lors de l'adjudication de la maison atelier avec jardin, au numéro 20 de la rue de l'Industrie, l'outillage se composant d'une machine à vapeur, 34 étaux, 5 tours à chariots parallèles, un outil à tailler les roues, un outil à tailler les pignons, un étau limeur, quatre tours à perche, un tour à polir les roues, une étampeuse pour forgeron, trois machines à percer, enfin, un tour à perches et à supports fixes[16]. Notons que ces horlogers d'édifice ne sont présents ni sur la liste de souscription de l'école, ni sur celle de la société en commandite. Ils sont restés prudemment à l'écart d'une opération qui était trop éloignée de leur savoir-faire.

Etude de Me DELAVENNA, avoué à Saint-Claude.

Vente

Ensuite de surenchère du dixième

D'UNE GRANDE

MANUFACTURE

D'HORLOGES MONUMENTALES

Avec Manèges, Transmissions, Machine à vapeur et autres Immeubles par destination

Le tout situé à Morez-du-Jura, et dépendant de la faillite BAILLY-COMTE frères, fabricants d'horloges publiques à Morez.

L'adjudication aura lieu le mardi 20 novembre 1888, à neuf heures du matin, en la salle d'audiences du tribunal civil de St-Claude.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de St-Claude le huitième mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré,

Et à la requête de M. Désiré MERCIER, commis-greffier, demeurant à St-Claude, et de Me GABET, notaire à Morez, « agissant en qualité de syndics définitifs de la faillite de MM. Claude-Victor-Emmanuel BAILLY-COMTE et Désiré-Dionis BAILLY-COMTE frères, ci-devant négociants, demeurant à Morez, » lesquels ont pour avoué Me DELAVENNA, demeurant à St-Claude,

Il a été, le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, procédé à l'adjudication des immeubles dépendant de ladite faillite. Suivant procès-verbal d'adjudication dudit jour, le premier lot a été adjugé pour le prix de dix mille francs à M. Jean-Frédéric Gonvoyon, adjoint du génie, à Lons-le-Saunier, ayant Me Rodet pour avoué. Mais par acte dressé au greffe du tribunal civil de St-Claude le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, MM. 1° Louis-Delphin Odobey, cadet, 2° Paul Odobey, fils, 3° Prost frères, demeurant les trois à Morez, 4° Arsène Cretin-l'Ange, demeurant à Morbier, tous fabricants d'horlogerie, agissant solidairement entre eux, ayant Me Mallet pour avoué, ont surenchéri du dixième ce premier lot et en ont porté le prix à onze mille vingt francs.

En conséquence il sera, aux lieu, jour et heure sus-indiqués, procédé à la vente aux enchères publiques du premier lot des immeubles dont s'agit,

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Art. 1er. Un fort joli bâtiment situé à Morez, construit en pierres, couvert en tuiles, d'une longueur de dix-huit mètres et d'une largeur de neuf mètres, dans lequel se trouve un magnifique atelier pour la fabrication des horloges de tours, châteaux et autres monuments quelconques; ledit atelier éclairé par dix-neuf grandes fenêtres, ensemble le manège et les transmissions, une machine à vapeur et tout ce qui est réputé immeuble par destination ; comprenant trente-quatre étaux, cinq tours parallèles à chariot dont deux gros et trois petits, un outil à tailler les roues avec fraises, un outil à tailler les pignons, un étau limeur, quatre tours à perches dont deux petits et deux gros, un gros tour servant à polir les roues, une étampeuse pour forgeron, trois machines à percer dont une grosse et deux petites, un tour à perche et à supports fixes, le tout avec accessoires, une machine à vapeur sans chaudière, courroies et clefs en fonte diverses et des palans avec sa chaîne.

Art. 2. — Un jardin potager, avec arbres fruitiers au midi dudit bâtiment auquel il est contigu, ayant vingt-cinq mètres environ de longueur sur treize mètres de largeur, clos de murs en très bon état, avec une porte en fer pour l'entrée.

Art. 3. — Un terrain en nature de pré, pré-sec et broussailles, lieu dit Raisée du Val, borné au nord et au couchant par lesdits bâtiment et jardin, au levant par la rivière la Bienne, et encore au couchant par la route de la Moulin.

Le tout ne forme qu'un seul tenant d'une contenance d'environ seize ares porté au plan cadastral de la commune de Morez sous les numéros 1378, 1379, 1380 et partie de 1377.

Mise à prix : *onze mille vingt francs*, ci . . . . . 11.020 fr.

Les frais de poursuite de vente et de surenchère seront payés en diminution du prix.

S'adresser, pour prendre communication du cahier des charges, au greffe du tribunal civil de St-Claude, où il est déposé ;

Pour tous autres renseignements, soit à MM. MERCIER et GABET, syndics, soit à l'avoué poursuivant ;

Et pour visiter les ateliers, à Me GABET, notaire à Morez.

L'avoué poursuivant,
DELAVENNA.

Enregistré à St-Claude, le huit Novembre 1888, F. 77, case 7. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

THIONNOUX

St-Claude, impr. Benoit-Grain.

L'industrie de la montre à Besançon atteint son apogée. L'exposition universelle de Paris en 1860 fut un triomphe pour les horlogers de Besançon qui fabriquent cette année-là 192 000 montres or et argent. Les fabricants, qui ne sont peut-être pas fâchés de voir ceux de Morez échouer, demandent la création d'une école muni-

[13] Jean-Marc Olivier, *op. cit.*
[14] AD Jura U 198.
[15] Catalogue Bousset, coll. de l'auteur.

[16] Affiche adjudication 20 novembre 1888, coll. Buffard.

cipale d'horlogerie que la ville de Besançon fonde en 1862 avec 18 élèves, effectifs qui vont progresser les années suivantes. [17]

Les prémices de la nouvelle école d'horlogerie et de lunetterie, 1880-1895

En 1862, l'école d'horlogerie de Morez, elle, a cessé d'exister. Les locaux, devenus vacants, sont affectés par le maire, Aimé Lamy, à l'école primaire de filles.

En 1880, le gouvernement créé les écoles primaires supérieures qui peuvent se doter d'une section professionnelle.

En 1888, alors que la construction du nouvel hôtel de ville est engagée, la municipalité et son maire, Auguste Lamy, optent pour la professionnalisation de cette école primaire supérieure qui sera, de ce fait, installée dans les nouveaux bâtiments, avec les encouragements de l'inspecteur général de l'enseignement, M. Jost, qui déplore, je cite : « *La décadence à Morez et dans les cantons voisins de l'industrie horlogère et lunetière* ».[18]

En effet, la commission municipale formée à cet effet stipule que : « *En présence du malaise qui pèse sur nos industries locales et particulièrement sur l'horlogerie, on peut dire qu'on n'a jamais connu une plus grande nécessité de créer un enseignement professionnel d'où puissent sortir des sujets instruits et capables de relever une industrie qui se meurt et qui, dans quelques années, nous le craignons, n'existera plus qu'à l'état de souvenir ».*

« *L'enseignement technique,* poursuit le rapport, *est partout l'objet de la préoccupation publique, aussi, ce qui milite le plus en faveur de la création d'une école de ce genre, c'est la quantité innombrable de ces établissements qui viennent d'être fondés aux États-Unis, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Autriche et surtout en Allemagne, où le nombre des écoles de métiers a presque doublé depuis 15 ans.* »

La période 1882-1895 est une période de crise économique ; la concurrence internationale s'accroît sous la pression des États-Unis en pleine croissance, la guerre des droits de douane que nous imposent certains pays fragilise nos industries. Il est probable aussi que le service militaire porté à trois ans en 1889 affaiblisse l'économie française.

Ce rapport, regrettant l'absence d'une voie ferrée qui aurait désenclavé la région, plutôt que reprocher aux industriels leur manque d'initiative, ce rapport propose la création d'un cours de dessin ainsi que d'un cours théorique et pratique de mécanique appliquée aux diverses branches de l'industrie locale, mais plus spécialement à l'horlogerie, enseignement dont profiterait, dit le rapport, non seulement la ville de Morez, mais tout le canton, ainsi

[17] François Henriot, *L'école d'horlogerie de Morteau. Témoignages et souvenirs*, 1998, p.17.
[18] Séance extraordinaire du conseil municipal du 14 septembre 1888.

que ceux de Saint-Laurent, des Planches et autres localités.

Le conseil municipal approuve la teneur de ce rapport, considérant que : « *Il ne manque à nos ouvriers fort intelligents qu'un enseignement théorique et pratique pour en faire des artisans habiles et ingénieux, capables de ramener par leur bon goût les formes artistiques, l'ingéniosité des mécanismes, l'ancienne prospérité de la région* ».

Les plans de construction du nouvel hôtel de ville doivent donc être rapidement modifiés par MM. les architectes Ferret et Pinchard, ce qui entraîne une dépense supplémentaire de 7 000 F, à laquelle il faudra ajouter 4 000 F pour l'outillage de l'atelier d'horlogerie, 900 F pour l'outillage de la forge et de l'atelier d'ajustage, ainsi que 1 500 F pour l'outillage de l'atelier de menuiserie, sans compter les frais d'entretien et les salaires.

Seule la commune de Bellefontaine répond favorablement en s'engageant à verser chaque année 200 F pendant 10 ans.

Devant les difficultés financières qui se présentent, la ville restreint son projet à l'ouverture d'un cours complémentaire communal à deux classes, de deux ans, avec un internat de 20 élèves, et la création d'un poste de professeur de dessin[19]. Le ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies verse 3 500 F en décembre 1889. Le nouvel hôtel de ville est inauguré le 10 août 1890.

La réglementation en vigueur impose la constitution d'une commission de surveillance et de perfectionnement qui se compose de cinq personnes :

Henri Colin, manufacturier, Jules Tournier-Daille, conseiller municipal, Aubin Fontanez, négociant et lunetier, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, Émile Corbon, commerçant, et Luc Mayet-Tissot, industriel.[20]

En 1892, la réforme de l'enseignement permet à ce cours complémentaire d'évoluer en école primaire supérieure professionnelle à trois années. L'école de Montbéliard a transformé son école primaire en école pratique d'industrie. Aubin Fontanez, accompagné d'Henri Jobez, ingénieur civil des mines, après avoir visité cette école de Montbéliard, se disent frappés par la qualité des travaux des élèves.

La ville de Morez décide, elle aussi, de transformer son école en école pratique d'industrie, rattachée au ministère du Commerce d'après la loi du 26 janvier 1892. La préfecture demande alors la création d'un syndicat entre les communes intéressées. Les membres élus pour représenter Morez dans ce syndicat sont les suivants :

Adrien Girod, Henri Bénier, Henri Métraz, Jules Odobey, Charles Bailly-Salins, Julien Lamy-Joz, Jules Tournier-Daille, Émile Corbon et Alexandre Lamy.

L'architecte-voyer Jorez est chargé d'aménager les locaux de cette nouvelle école dans les bâtiments de l'hôtel de ville. Mais en 1894, la préfecture revenant sur sa décision, et décourageant la création qui s'annonce laborieuse de ce syndi-

[19] Séance extraordinaire du conseil municipal du 17 juin 1889.

[20] Séance extraordinaire du conseil municipal du 26 septembre 1890.

cat de communes, la ville de Morez décide de prendre en charge seule le financement de cette école pratique.[21]

Création de l'école pratique en 1895

L'école pratique d'industrie de Morez est créée par décret le 31 août 1895. Elle ouvre à l'automne suivant sous la direction de M. Pauly, avec 23 élèves, dont la moitié est extérieure à la ville. Son conseil de surveillance et de perfectionnement est composé de MM. Fontanez, Colin, Jobez et Lamy-Joz.

Les États-Unis commencent à dominer le marché mondial de la machine-outil : ils inventent successivement la fraiseuse universelle, le tour semi-automatique à tourelle révolver en 1862, la machine à rectifier universelle en 1876, le tour automatique en 1870, la machine à tailler les engrenages coniques en 1874, la machine à tailler les engrenages droits en 1896. En 1902, Gaudard, à Morbier, importe de Brooklyn trente presses à emboutir.

De nombreuses délibérations du conseil municipal de Morez sont consacrées à l'obtention, auprès du ministère, des subventions nécessaires au fonctionnement de l'école et à l'achat d'outillage. On achète un tour révolver et une scie à lame sans fin (2 300 F) en 1903 ; un tour complet à charioter et à fileter avec tous ses accessoires (2 000 F) en 1911 ; une machine à fraiser universelle avec ses accessoires importée de New-York (8 700 F) en 1916 ; une machine universelle à affuter en 1918 ; un tour parallèle à charioter en 1920 (8 500 F), ou encore en 1921 un tour parallèle à banc rompu pour 8000 F. On voit que l'inflation provoquée par la guerre a fait tripler les prix en quelques années.

La réception des travaux d'aménagement dans les bâtiments de l'hôtel de ville a eu lieu en février 1898.

En 1907, une section commerciale est créée à la demande du directeur de l'école, Jules Monneret, parce que : « *elle rendrait les plus grands services à nos petits fabricants qui tous sont commerçants et font des affaires avec toutes les parties du monde* ».

Le conseil de perfectionnement s'étoffe et passe à 8 membres en 1909 :

Édouard Lamy, Francis Fontanez, lunetier, Arthur Fraglia, Paul Charton, Marius Morel, Marius Labourier, ébéniste, Sylvain Richard horloger, et Henri Benoit-Gonin, mécanicien.

À la veille de la guerre, l'inspecteur principal de l'Association des industriels de France contre les accidents du travail visite l'école et juge que les ateliers de mémécanique sont trop exigus eu égard au nombre d'élèves, et dangereuse la circulation autour des machines. La ville installera donc un atelier d'optique et lunetterie dans le préau de l'école des filles, atelier doté d'un nouvel outillage. Une subvention versée en 1914 permet à M. Lacroix, architecte-voyer, de préparer les travaux d'extension qui seront adjugés à M. Di Léna le 7 août 1915 et achevés en juin 1917.

[21] Séance extraordinaire du conseil municipal du 12 octobre 1894.

Une loi de 1919 instaure la création de cours professionnels obligatoires. Des cours facultatifs sont créés à l'école pratique l'année suivante pour l'horlogerie, la lunetterie, la mécanique et le commerce. La préfecture exige que ces cours deviennent obligatoires conformément à la loi. Morez est alors baptisé « centre d'enseignement technique obligatoire », ce qui alourdit ses charges.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique

L'Enseignement à l'Ecole Nationale Professionnelle de Morez

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE DE MOREZ

Admission gratuite pour tous les élèves

Section : OPTIQUE et LUNETTERIE		Section : MÉCANIQUE de PRÉCISION		Section : GROSSE ET MOYENNE HORLOGERIE		Section : MENUISERIE ÉBÉNISTERIE MODELAGE	
Optique	Lunetterie	Fabrication d'étampes	Fabrication d'outils et machines	Horlogerie Mécanique	Horlogerie électrique	Menuiserie ébénisterie	Modelage
Opticien sur place pour la réparation des verres, la réparation et le mont de toutes lunetteries et lentilles d'optique	Lunetterie sur place pour la réparation des montures, cuir à remonter, cordages, verre à la lunetterie	Pierres sur cuivre les blocs à colonnes, Outils à dessiner et à plan simples et automatiques	Pierres sur l'outillage et machines nécessaires à la fabrication de la lunetterie et l'horlogerie	Horlogerie sonnerie, dégrossissage, mise sur les pendules de Morez, réparations en grosse horlogerie	Horlogerie sonnerie, pendules, réparations tous les appareils électriques et l'horlogerie électrique	Menuiserie ébénisterie sur place, machines travailler à la main et aux machines à bois	Ouvriers modeleurs cachets travaille à la main et aux machines à bois
Pierres sur meuleuses chefs d'atelier	Pierres fabrication, chefs d'atelier	Outillage en chefs-ouvriers	Outillage et chefs de fabrication	Fabrication des chefs de fabrication	Fabrication des chefs de fabrication	Industrie de chefs d'atelier	Industrie de chefs-modeleurs

Sanction après examen

DIPLOME d'ÉLÈVE BREVETÉ de l'ECOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE de MOREZ

Seule école délivrant un diplôme d'Etat pour les opticiens

Placement dans le Commerce ou l'Industrie par l'Ecole ou l'Association des Anciens Élèves de l'Ecole

En 1922, le conseil de perfectionnement, dont fait partie M. Cornet, délégué de l'Union des opticiens de France, demande au maire, Henri Lissac, la nationalisation de l'école pour les raisons suivantes : « *La section d'optique se développe de plus en plus et reçoit des élèves venant de tous les coins de la France et même de l'étranger. Elle nécessite des agrandissements d'ateliers et de dortoirs que la ville ne peut assurer* ».

Un incendie, le 11 mars 1923, se déclare dans les combles de l'hôtel de ville. La ville profite de la réfection des toitures pour surélever en bordure de la rue de la République l'école des garçons, installer dans ce nouvel étage les divers services de l'internat et agrandir les ateliers. Un nouveau dortoir est aménagé pour 45 lits. L'outillage de la section lunetterie est renouvelé.

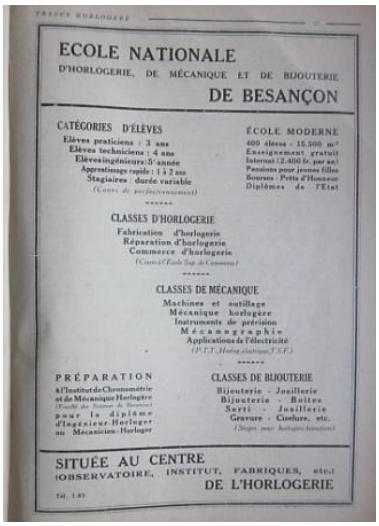
FRANCE HORLOGÈRE

ECOLE NATIONALE D'HORLOGERIE, DE MÉCANIQUE ET DE BIJOUTERIE DE BESANÇON

CATÉGORIES D'ÉLÈVES

Elèves praticiens : 3 ans
Elèves techniciens : 4 ans
Elèves ingénieurs : 5 année
Apprentissage rapide : 1 à 2 ans
Stagiaires : durée variable
(Cours de perfectionnement)

ÉCOLE MODERNE

400 élèves - 15.500 m²
Enseignement gratuit
Internat (2.400 fr. par an)
Pensions pour jeunes filles
Bourses - Prêts d'Honneur
Diplômes de l'Etat

CLASSES D'HORLOGERIE

Fabrication d'horlogerie
Réparation d'horlogerie
Commerce d'horlogerie
(Cours d'Ecole Sup. de Commerce)

CLASSES DE MÉCANIQUE

Machines et outillage
Mécanique horlogère
Instruments de précision
Mécanographie
Applications de l'électricité
(F.T.T. Hortog. électrique) T.S.F.)

PRÉPARATION

à l'Institut de Chronométrie et de Mécanique Horlogère
(Faculté des Sciences de Besançon)
pour le diplôme d'Ingénieur-Horloger ou Mécanicien-Horloger

CLASSES DE BIJOUTERIE

Bijouterie - Joaillerie
Bijouterie - Boîtes
Sertis - Joaillerie
Gravure - Ciselure, etc.
(Stages pour horlogers-bijoutiers)

SITUÉE AU CENTRE DE L'HORLOGERIE

(OBSERVATOIRE, INSTITUT, FABRIQUES, etc.)

Tél. 1.85

Nationalisation de l'école pratique et construction de la nouvelle école, 1925-1933

L'école d'horlogerie de Besançon est nationalisée en 1921, la ville s'engageant pour un quart à la construction d'un nouvel établissement mais la municipalité y voit une concurrence avec son école municipale professionnelle. Paul Guadet, architecte du sous-secrétariat d'État de l'enseignement technique est nommé par décret en 1925 pour diriger l'opération. La construction de la nouvelle école d'horlogerie de Besançon commence fin 1926 avec des entreprises parisiennes.[22]

L'école de Morez est nationalisée en 1925 à condition que la ville abandonne gratuitement à l'État tous les locaux occupés par l'école pratique, tout l'outillage et le matériel, ainsi que les locaux occupés par les dortoirs et cuisine, le logement des institutrices du 1er étage côté rivière, et en cas de nécessité d'agrandissement, tout l'emplacement occupé par l'abattoir et la société de gymnastique, à charge pour la ville de les installer ailleurs. Si plus tard, l'État devait abandonner les locaux par manque de place, la ville en reprendrait possession.

[22] (*L'école d'horlogerie de Besançon, lycée Jules Haag*, Service de l'inventaire général du patrimoine de Franche-Comté, 2012).

La ville devra aussi attribuer des bourses pour un montant de 10 000 F et fournir des logements au personnel.

La convention est signée par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 21 mars 1928.

L'école, dans ses nouveaux bâtiments, fit la rentrée d'octobre 1932 avec 156 élèves, dont 95 en optique-lunetterie, 45 en mécanique, 14 en menuiserie et deux seulement en grosse horlogerie. Il n'y aura plus d'élève en horlogerie l'année suivante.

L'école de Besançon fut inaugurée le 2 juillet 1933, au plus fort de la crise économique. Lors de l'inauguration, son directeur, le fabricant de montres Louis Trincano, dut défendre son projet :

« *La nouvelle école était en général mal accueillie,* dira-t-il plus tard. *Des contribuables témoignaient dans la presse locale leur stupéfaction de l'importance des constructions dont le devis atteignait 24 millions, et il était parlé de gabegie. L'organe des ouvriers horlogers faisait état d'une « sombre perspective par la formation d'un nombre exagéré d'apprentis* ».

Trincano leur répond que « *l'école était nationale, et non plus limitée aux besoins locaux, que la formation d'horlogers en France était insuffisante en face d'une population horlogère groupant 37 000 personnes dans la fabrication, le commerce et la réparation ; que la formation en mécaniciens de précision était plus que dérisoire, le manque de main-d'œuvre et de cadres obligeant la France à importer chaque année plus de 500 millions d'horlogerie, de mécanique horlogère, de machines et d'instruments de précision, le tout représentant pour le moins 250 millions de salaires, alors que nous comptions 300 000 chômeurs*. »

Trincano répondait encore à ses détracteurs : « …*l'école me paraît trop petite. Ceux du dehors en jugent autrement et je ne l'ignore pas. On insinuait, on menaçait. On nous accuse d'avoir vu large, nous avons le sentiment d'avoir vu juste* ».[23]

L'école d'horlogerie de Besançon deviendra après la Seconde Guerre mondiale école de microtechnique.

Compte tenu d'un certain nombre de facteurs, force est de constater que la section horlogerie a été presque moribonde dès le début. La ville, qui n'a pas ménagé ses efforts, a pris diverses initiatives en faveur de cette école à des moments de crise économique, 1888, 1926, 1930, crises de plus en plus sérieuses qui ont finalement frappé de plein fouet l'horlogerie.

Les deux guerres mondiales qui ont vidé par deux fois les ateliers de leurs élèves et de leurs professeurs, ont considérablement freiné le développement de l'école. C'est la section mécanique qui a bien rempli son rôle et répondu aux besoins des fabricants aussi bien lunetiers qu'horlogers. Le métier de mécanicien, apparu à la fin du 19e siècle, accompagne le développement du travail en série exporté par les États-Unis. L'école de Morez a été créée à la charnière de deux époques.

[23] François Henriot, *L'école d'horlogerie de Morteau. Témoignages et souvenirs*, 1998, p.41.

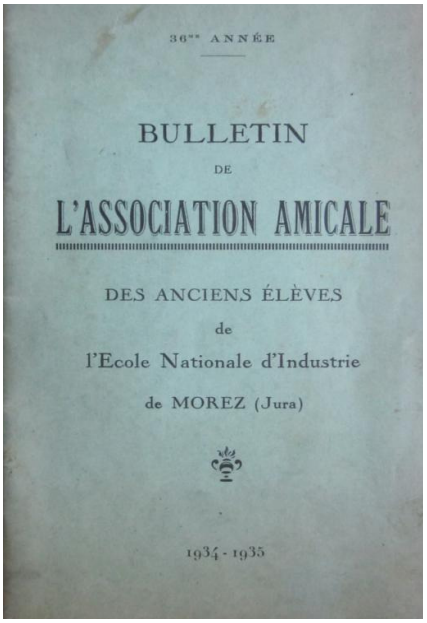
36me ANNÉE

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENS ÉLÈVES

de

l'Ecole Nationale d'Industrie

de MOREZ (Jura)

1934 - 1935

C'est l'association des anciens élèves qui organisa l'inauguration de l'école du 16 au 20 juin 1933.

Figure 1 Lycée Victor-Bérard à Morez (cliché Renaud).
Figure 2 Extrait d'un contrat d'apprentissage, 1790 (AD Jura 4E 59/450).
Figure 3 Vitrail de la cathédrale de Saint-Claude, détail. Dessin de dom Benoît (Histoire de la terre et de l'abbaye de Saint-Claude, coll. de l'auteur).
Figure 4 Antoine Thiout, Traité de l'horlogerie mécanique et pratique, échappement Mayet (coll. de l'auteur).
Figure 5 Ermitage de Montciel à Lons-le-Saunier (Archives diocésaines).
Figure 6 Chambre consultative des arts et manufactures de Morez, 1854, détail (AD Jura M3 268).
Figure 7 Affiche d'adjudication, 1888 (coll. assoc.).
Figure 8 Morez, années 1900 (carte postale ancienne).
Figure 9 Ecole pratique de Morez, années 1900 (carte postale ancienne).
Figure 10 Almanach de la France horlogère 1932 (coll. de l'auteur).
Figure 11 Almanach de la France horlogère, 1932 (coll. de l'auteur).
Figure 12 Bulletin de l'association des anciens élèves, 1934 (coll. de l'auteur).